

FICHE TECHNIQUE :**Arôme CITRON Réf.434D****DONNEES REGLEMENTAIRES**

<u>Déclaration :</u>	arôme
<u>Législation :</u>	conforme aux règlements (CE) n°1334/2008 et (CE) n°1130/2011
<u>Allergènes</u>	au sens de la directive 2000/13/CE et ses modifications : Pas d'allergènes déclarables
<u>OGM</u>	selon règlement 1829 & 1830/2003 : ce produit n'induit pas d'étiquetage spécifique
<u>Traitement ionisant</u>	non
<u>Consommabilité</u>	pour denrée alimentaire, utilisation limitée –arôme alimentaire à usage industriel non destiné à être consommé en l'état et non destiné à la vente au détail

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

<u>Gélifiant :</u>	(E415 - E412) – E407 – E440ii
<u>Conservateur:</u>	Alcool - E211
<u>Acidifiant:</u>	sans
<u>Colorant:</u>	sans
<u>Composition:</u>	Eau Sirop de sucre Alcool Préparations aromatisantes naturelles Xanthane E415 – E412 0.32% Substances aromatisantes Carraghenane E407 0.1% Pectine E440ii 0.05% Benzoate de sodium E211 0.039%
<u>Substances à teneur limitée :</u>	/

CARACTERISTIQUES PHYSICO – CHIMIQUES

<u>Aspect :</u>	liquide épais
<u>Couleur :</u>	blanc à légèrement jaune
<u>Densité relative (d20/20) :</u>	1.05 ± 5%
<u>Degré alcoolique :</u>	18% vol.

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

<u>Odeur :</u>	typique du citron
<u>Goût :</u>	typique du citron

APPLICATION

<u>Domaine d'utilisation :</u>	divers
<u>Dosage :</u>	5 à 10‰

CONDITIONNEMENT – STOCKAGE

<u>Conditions de stockage:</u>	De préférence dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir hermétiquement fermé. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Eviter l'humidité et les changements de température. Eviter toute contamination bactériologique.
<u>Stabilité:</u>	Eviter de garder plus de 6 mois
<u>Emballage:</u>	1L – 5L -10L – 20L – 30L de qualité alimentaire en polyéthylène

DIVERS

<u>Date de révision</u>	19/12/2016
--------------------------------	------------

LES INFORMATIONS ET LES RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS CE FEUILLET SONT CORRECTES EN L'ETAT ACTUEL DE NOS CONNAISSANCES A LA DATE DE PUBLICATION. ELLES SONT DONNEES DE BONNE FOI. CEPENDANT LA SOCIETE NE DONNE OU N'IMPLIQUE AUCUNE GARANTIE EN CAS DE PERTE, ACCIDENT OU DOMMAGE RESULTANT DE L'UTILISATION DU PRODUIT. L'UTILISATEUR EST RESPONSABLE DE LA SECURITE POUR L'UTILISATION DU PRODUIT.